



BIYORK

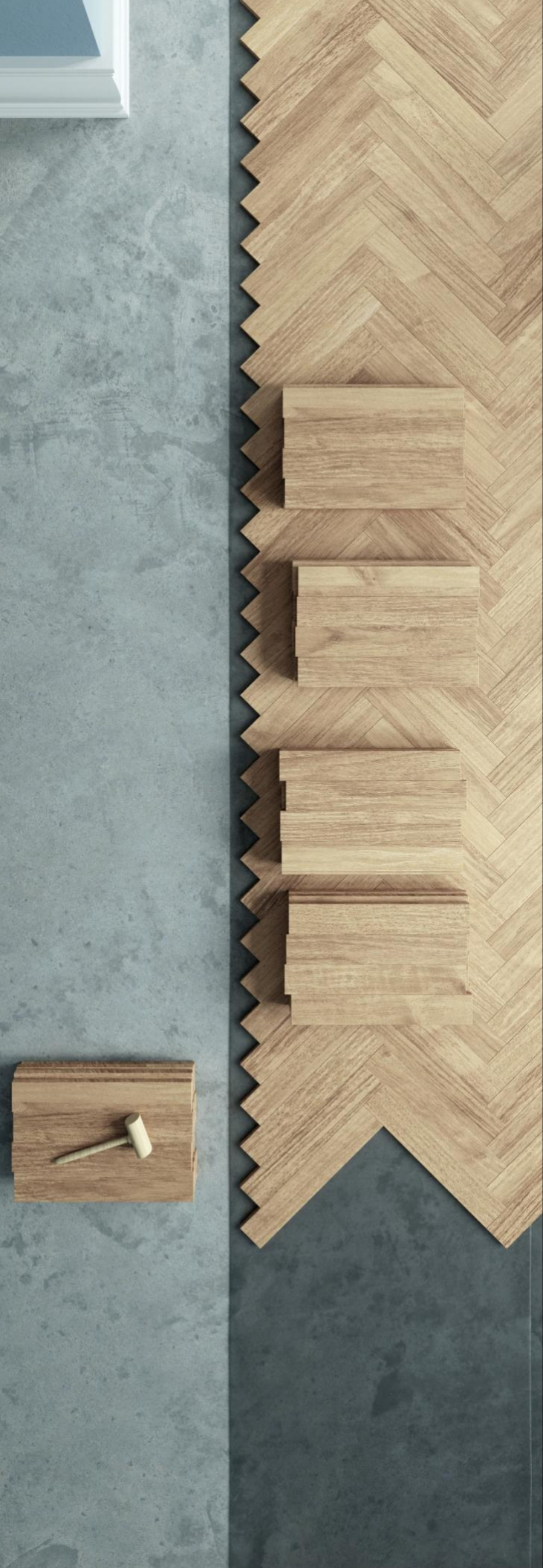
N O U V E A U

7

P R E L U D E

Always refer to recommended instructions prior to installation. Any method indifferent from this adocument may void your warranty.

Prière de toujours consulter les instructions recommandées avant de procéder à l'installation. Toute méthode qui ne tient pas compte de ce document peut annuler votre garantie.



BIYORK : L'INNOVATION DANS LA CONCEPTION.

Chaque facette de nos planchers est conçue pour offrir une performance qui répond aux exigences du monde réel.

Nous croyons que tout ce que nous faisons s'inscrit dans un mouvement vers la combinaison séduisante de la performance dynamique et du savoir-faire moderne. Pour ce faire, chaque centimètre carré de nos revêtements de sol repousse les limites de l'innovation par des concepts splendides, une installation facile et notre obsession pour la fine pointe de la technologie.

Ainsi, nous vous proposons une fondation qui est le reflet de votre personnalité et qui permet de donner le ton ultime à tout espace.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT DE COMMENCER.....	3
PRÉPARATION DU CHANTIER.....	3
ACCLIMATATION	4
TEST D'HUMIDITÉ	4
INSTALLATION.....	6
MÉTHODE AVEC AGRAFES OU CLOUS ET COLLE	6
MEMBRANES PARE-VAPEUR APPROUVÉES	7
DISPOSITION DU PLANCHER SELON LE MUR.....	7
MÉTHODE D'INSTALLATION PAR ENCOLLAGE	9
UTILISATION D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE RADIANT	9
MÉTHODE D'INSTALLATION DE TYPE FLOTTANTE	11
APRÈS L'INSTALLATION.....	12
ENTRETIEN.....	12
VERNIS À L'URÉTHANE AVEC PROTECTION CONTRE LES RAYONS UV.....	12
DÉNI DE RESPONSABILITÉ.....	13
EN CAS DE RÉCLAMATION.....	13

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'INSTALLATEUR – AVANT DE DÉBUTER VOTRE PROJET

Le propriétaire ou l'installateur assume toute la responsabilité d'inspection du revêtement de sol dans son ensemble avant l'installation. Inspectez soigneusement chaque planche afin de repérer les dommages avant l'installation. Nos revêtements de sol sont fabriqués conformément aux pratiques industrielles reconnues, ce qui comprend une tolérance aux défauts maximale de 5 %. Ces défauts peuvent être issus de la fabrication ou être simplement des caractéristiques naturelles du matériau en bois. Nous recommandons de prévoir un supplément minimum de 5 % de la superficie totale nécessaire pour le retrait de planches présentant des défauts. Les planches qui sont jugées trop défectueuses ne devraient pas être installées ou être installées à un endroit discret où elles ne seront pas remarquées (p. ex. à l'intérieur d'un placard). Si l'installateur ou le propriétaire estime que le revêtement de plancher est de qualité inférieure, de la mauvaise couleur, d'une fabrication inadéquate ou présente des problèmes de finition ou de degré de brillance, prière DE NE PAS INSTALLER le revêtement. Communiquez immédiatement avec le détaillant où vous avez acheté le produit. L'installateur ou le propriétaire est pleinement responsable de tout plancher de bois installé.

L'installation constitue une acceptation

Avant l'installation du plancher, l'installateur ou le propriétaire doit déterminer si le chantier et le sous-plancher respectent ou dépassent toutes les normes applicables.

Les garanties de BIYORK NE S'APPLIQUENT PAS aux matériaux installés avec des défauts visibles.

BIYORK décline toute responsabilité pour la défaillance d'un plancher de bois après son installation en raison de problèmes liés au chantier, de dommages de construction ou de défauts du sous-plancher.

MISE EN GARDE : Poussière de bois

La poussière de bois peut poser un risque à la santé lorsque les particules de bois qui proviennent de la coupe circulent dans l'air. Respirer ces particules peut causer une réaction allergique respiratoire, une inflammation des muqueuses, une réaction non allergique et même le cancer. La portée de ces risques et les types de bois associés n'ont pas été établis clairement. Il est recommandé d'utiliser des outils mécaniques munis d'un collecteur de poussière. Si un certain niveau de poussière est inévitable, il faut porter un masque antipoussières approprié, homologué par le NIOSH. Évitez tout contact avec les yeux et la peau.

PRÉPARATION DU CHANTIER

ÉVALUEZ LE CHANTIER POUR VÉRIFIER L'ÉTAT DE PRÉPARATION

Tous les produits du bois sont hygroscopiques : ils se compriment et se dilatent au gré des saisons. Le recours à un environnement approprié peut réduire le degré de contraction et de dilatation.

Assurez-vous que le chantier de votre projet est prêt. Tous les travaux à base de matériau humide (bétonnage, plâtrage, maçonnerie, installation de cloisons sèches, pulvérisation de finis texturés et peinture) doivent être complétés en prévoyant tout le temps requis pour le séchage. Le nouveau béton doit durcir pendant au moins 60 jours avant la livraison d'un plancher de bois. Le bâtiment doit être fermé et le système de chauffage, ventilation et climatisation doit être opérationnel depuis au moins 14 jours. Avant de livrer le revêtement de sol, il faut attendre que le chantier se trouve dans des conditions de vie normales, soit une température ambiante d'environ 21 °C (70 °F) et une humidité relative qui oscille entre 35 et 55 %. Il faut ouvrir les boîtes et laisser le produit reposer à plat dans la pièce où il sera installé pendant au moins 72 heures avant l'installation.

ACCLIMATATION

BIYORK recommande de permettre l'acclimatation du plancher de bois d'ingénierie dans un milieu contrôlé pendant 72 heures avant l'installation.

L'acclimatation dépend du lieu géographique, du contrôle interne de la température et du moment de l'année. L'acclimatation d'un plancher de bois avant l'installation permet à la teneur en humidité du bois de s'adapter aux « conditions de vie normales et attendues » du chantier, c'est-à-dire la température et l'humidité relative des lieux une fois que la structure sera occupée. Normalement, l'humidité relative fluctue d'un maximum de 20 % par lieu géographique.

- La température sur le chantier doit être maintenue entre 15 et 26 °C (60 et 80 °F) avec une humidité relative de 35 à 55 % avant, durant et après l'installation.
- Il faut ranger les boîtes loin de tous conduits de chauffage ou de refroidissement.
- Les boîtes doivent être tenues loin de toute exposition directe au soleil.
- Il faut préserver un espace de circulation d'air de 12,7 cm (5 po) autour des boîtes.

TEST D'HUMIDITÉ

Sous-plancher de béton

Le test d'humidité est essentiel pour déterminer la convenance d'une dalle de béton à l'application de notre revêtement de sol en bois franc d'ingénierie. Il faut procéder à un test d'humidité de toutes les dalles de béton tandis que le chantier se trouve dans des conditions normales de service (c.-à-d. le système de chauffage, ventilation et climatisation en fonctionnement, toutes les portes et fenêtres installées et fermées et le système de chauffage radiant pleinement opérationnel).

Le test d'humidité d'un sous-plancher de béton doit être effectué conformément aux normes de l'ASTM.

- **Test de chlorure de calcium (ASTM F 1869)** : le taux maximum d'émission de vapeur ne doit pas dépasser 0,01 kg/m² (3 lb/1 000 pi²) en 24 heures.
- **Méthode à sonde sur place (ASTM F 2170)** : le degré d'humidité relative ne doit pas dépasser 75 %. La démarche à suivre pour le test est disponible dans les directives d'installation de la NWFA.

Sous-plancher de bois

- Il existe de nombreuses méthodes pour tester le degré d'humidité du sous-plancher. Nous recommandons d'effectuer le test à l'aide d'un humidimètre de qualité (marque Delmhorst, Wagner, Tramex ou Lignomat).
- Utilisez un humidimètre du bois avec ou sans pointe pour vérifier le degré d'humidité. La teneur en humidité du sous-plancher de bois ne doit pas dépasser 12 %.
- Pour effectuer un test d'humidité sur un sous-plancher de bois, il faut prendre 20 mesures par 92,9 m² (1 000 pi²).

Plancher de bois

Testez le plancher de bois pour s'assurer que la teneur en humidité se situe dans les limites acceptables. Ouvrez plusieurs boîtes de produit et vérifiez la teneur en humidité du plancher de bois à l'aide d'un humidimètre de calibre professionnel. La teneur en humidité d'un plancher de bois doit se situer entre 6 et 9 %.

Exigences relatives au sous-plancher

Notre revêtement de sol en bois d'ingénierie peut être installé sur un sous-plancher de béton, en panneaux à copeaux orientés ou en contreplaqué qui respectent les paramètres suivants :

- Le sous-plancher doit être plat avec tout au plus une dénivellation de 5 mm dans un rayon de 3 m (3/16 po dans un rayon de 10 pi) ou de 3,175 mm dans un rayon de 1,83 m (1/8 po dans un rayon de 6 pi). Nivelez les zones creuses avec un matériau de nivellement approprié.
- Le sous-plancher doit être propre. Raclez ou sablez le sous-plancher pour retirer toutes matières étrangères.
- Le sous-plancher doit être libre de zones lâches et de grincement avant de commencer l'installation. Fixez de nouveau toute partie lâche du sous-plancher.
- Le sous-plancher doit être sec avant l'installation du revêtement (voir la section sur le test d'humidité ci-dessus).

Béton

- Il faut prévoir un minimum de 60 jours de séchage pour une nouvelle dalle de béton avant de la recouvrir : la dalle doit être complètement sèche et durcie.
- Le béton doit avoir une résistance à la compression d'un minimum de 20,68 MPa (3 000 psi). Dans le cas d'un béton léger à la compression inférieure à 20,68 MPa (3 000 psi), utilisez la méthode d'installation de type flottante.
- Pour vérifier si un béton est léger, glissez un clou sur la surface du béton. Si le clou provoque une rayure ou une encoche, il s'agit probablement de béton léger.
- Retirez toutes les traces de peinture, d'huile, d'adhésif, de cire, de graisse, de saleté, de scellant et de produit de cure. N'utilisez pas de décapant à base de solvants, car les résidus peuvent prévenir l'adhérence de la membrane pare-vapeur ou du système adhésif.

BIYORK n'est pas responsable de la jonction entre le revêtement de sol et le substrat de béton.

Sous-plancher de bois

- BIYORK exige un sous-plancher/sous-couche en contreplaqué de grade CDX de 3/4 po (23/32 po, 18,3 mm) (classe 1 – milieu sec) en panneaux de 1,22 x 2,44 m (4 x 8 pi) **OU** un sous-plancher/sous-couche en panneaux à copeaux orientés de 3/4 po de (23/32 po, 18,3 mm) (classe PS2), installé le côté scellé vers le bas avec un espacement des solives centre à centre de 48,77 cm ou 19,2 po (475) ou moins.
- Sous-plancher minimum : sous-plancher ou sous-couche en contreplaqué de grade CDX (classe 1 – milieu sec) de 5/8 po (19/32, 15,1 mm) en panneaux de 1,22 x 2,44 m (4 x 8 pi), installé avec un espacement des solives maximum de 40,64 cm (16 po) au centre.
- Suivez les recommandations du fabricant de panneaux de sous-plancher en matière d'espacement et de fixation.
- L'installation de panneaux de sous-plancher en pin de 2,54 x 15,24 cm (1 x 6 po) sur un espacement de solives de 40,64 cm (16 po) au centre est acceptable pourvu que la structure soit solide. **NE CLOUEZ PAS** le revêtement sur un panneau de particules ou un produit de nature similaire; sans quoi, vous annulerez la garantie.
- Si les zones creuses ou élevées du sous-plancher dépassent les tolérances indiquées ci-dessus, sablez les zones élevées et remplissez les zones creuses à l'aide d'un produit de nivellement approuvé pour la méthode d'installation choisie ou tous autres matériaux approuvés pour une utilisation sous un plancher de bois. La National Wood Flooring Association (NWFA) stipule qu'il incombe au bâtisseur ou à l'entrepreneur général de fournir à l'entrepreneur en revêtement de sol un sous-plancher qui respecte les tolérances indiquées ci-dessus.
- Clouez ou vissez toute partie lâche du sous-plancher de bois avant l'installation du revêtement afin de réduire les grincements du sous-plancher. Tout sous-plancher ayant un mouvement vertical excessif grincera.
- Vérifiez le degré d'humidité approprié du sous-plancher conformément aux exigences de la NWFA.

INSTALLATION

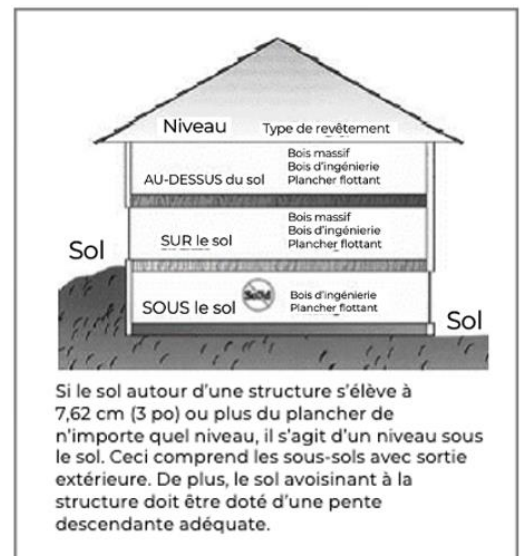
Notre plancher de bois franc d'ingénierie peut être installé :

- Au niveau du sol, au-dessus ou en dessous de celui-ci.
- **N'INSTALLEZ PAS** le plancher dans une salle de bains, une salle de buanderie ou toute zone où il peut y avoir un degré élevé d'humidité. Une telle utilisation annulera la garantie.
- **N'INSTALLEZ PAS** un revêtement en caryer sur un système de chauffage radiant.

Méthode avec agrafes ou clous et colle

N'utilisez pas la méthode avec agrafes ou clous sur un système de chauffage radiant.

- Coupez le bas des encadrements et des embrasures de porte à l'aide d'une scie de jambage ou d'une scie égoïne.
- Retirez tous les quarts de rond et plinthes en place : vous les replacerez après l'installation du plancher.
- Déroulez et agrafez une membrane pare-vapeur acceptable, dont le taux de perméabilité est de 0,7 et inférieur à 10, et dotée d'un chevauchement latéral de 10,16 cm (4 po) ou plus.



Membranes pare-vapeur approuvées

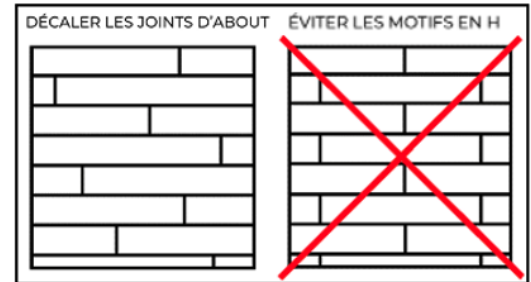
- Aquabar
- Écran pare-vapeur en silicone
- Feutre saturé d'asphalte : ASTM D 226, type I, n° 15, feutre goudronné

Orientation du plancher

- Il est recommandé d'installer un plancher en bois d'ingénierie en position perpendiculaire aux solives ou en position diagonale sur un sous-plancher à couche simple.

Disposition du plancher selon le mur

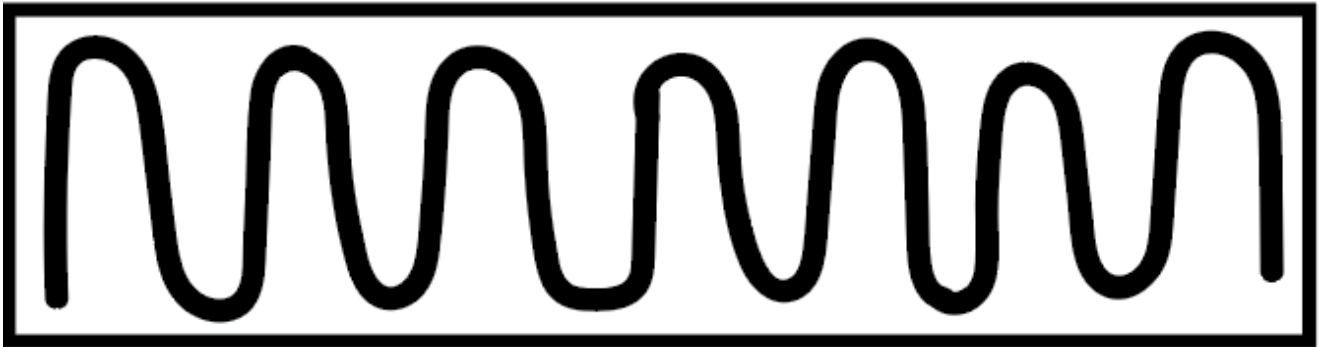
- Commencez par le mur le plus long pour obtenir un meilleur effet visuel.
- Décalez tous les joints d'about des planches d'au moins 15,24 cm (6 po) par rapport aux rangées adjacentes, mais évitez de suivre un motif en H.
- Prenez des planches de trois boîtes ou plus pour un mélange maximal de couleur et de ton.
- Sélectionnez les planches les plus droites et longues pour les premières rangées. Étalez les planches restantes sur le sol selon le motif général que vous suivrez pour son installation. Les planches avec des défauts visibles doivent être retirées pour servir de planches de départ ou de fin, être installées dans les placards ou sous les armoires ou encore être jetées.
- Étalez la planche, côté rainure vers le mur, en prévoyant un joint de dilatation minimum de 1,27 cm (1/2 po) entre le bord rainuré et le mur de départ. Ce joint de dilatation permettra au bois de se dilater au besoin lors de changements dans l'environnement.
- Étalez la première rangée en clouant à la surface du plancher à tous les 25 à 30 cm (10 à 12 po), puis fraisez au besoin. Recouvrez le trou à l'aide de bois en pâte approuvé, de couleur assortie.
- Clouez chaque rangée additionnelle à l'aide de la cloueuse jusqu'à la dernière rangée et toute zone où il est impossible d'utiliser la cloueuse. Fixez le plancher à travers la languette à un angle de 45 degrés (clouage invisible) à l'aide des clous ou agrafes recommandés par le fabricant de la cloueuse.



- **Recommandations de fixation**

- Agrafes, cal. 16, 1 ½ po x 2 po
 - Taquets, cal. 16, 1 ½ po x 2 po
 - À 5 ou 7,6 cm (2 ou 3 po) de l'extrémité de la planche
 - À des intervalles de 15 à 20 cm (6 à 8 po) dans le milieu
 - Vérifiez toujours le bon fonctionnement de l'équipement de fixation avant l'installation.
 - Assurez-vous que les agrafes ou taquets sont bien placés dans la cartouche.
- Les taquets sont préférables pour les essences de bois de haute densité. Des bruits occasionnels mineurs (comme un craquement) du plancher sont propres à toutes les installations par clouage et peuvent survenir lors des changements aux conditions de l'environnement.
 - Les produits fixés de façon mécanique peuvent produire des craquements ou des bruits secs.

BIYORK – RECOMMANDATION DE RENFORCEMENT AVEC COLLE



- Méthode d'application en S ou en serpentín – norme d'application de l'industrie.
- **Plancher de bois d'ingénierie aux lattes de 152 mm (6 po) ou plus** – nous recommandons le renforcement de l'installation avec de la colle
- Nouveau 6 – recommandé
- Nouveau 7 – recommandé
- **Nouveau 8 – requis**
- Le renforcement de l'installation avec de la colle permet de minimiser le mouvement des lattes, d'améliorer la stabilité générale du plancher et de réduire les bruits non désirables.
- Un adhésif de polyuréthane peut être utilisé.
- Veuillez noter que certains sous-planchers en panneaux à copeaux orientés ne conviennent pas à une installation par encollage ou avec renforcement avec colle, car ces subjectiles renferment des résines de cire pouvant réduire l'adhérence.
- Un sous-plancher en contreplaqué est recommandé pour ce type d'installation.

REMARQUE : INSTRUCTIONS SPÉCIALES POUR PLANCHES PLUS LARGES (SUPÉRIEURES À 180 MM OU 7 PO)

Il est possible de réduire le bombement et la contraction d'un revêtement de sol aux planches larges en collant le revêtement au sous-plancher, en plus de recourir aux attaches mécaniques. Une application par encollage nécessite un contact direct avec le sous-plancher. Il faut utiliser un adhésif pour plancher à l'uréthane de qualité supérieure et l'appliquer en forme de serpentín au dos du plancher de bois franc.

- Les dernières rangées (une ou deux) de planches devront être clouées de face lorsque le dégagement au mur ne permet pas le clouage invisible. Percez au préalable des trous à la surface des planches à 2,5 cm (1 po) de la bordure avant (côté languette) et à 7,62 cm (3 po) des extrémités. Espacez les trous de 25 à 30 cm (de 10 à 12 po). Fixez les clous à l'aide d'un ensemble de chasse-clous.
- À la dernière rangée, mesurez la largeur de l'espace pour l'installation de la dernière rangée de planches. Il faudra peut-être couper les planches pour poser la dernière rangée.
- Recouvrez toujours les trous de clou à l'aide de bois en pâte approuvé.

Méthode d'installation par encollage

- Le revêtement de sol peut être collé directement sur le béton ou le gypse avec une résistance à la compression minimum de 20,68 MPa (3 000 psi).
- **N'INSTALLEZ PAS** le plancher sur un béton lisse et uni, lissé à la truelle ou à la pierre, peint ou verni. Poncez, meulez ou dépolissez la surface au besoin, conformément aux exigences du fabricant de l'adhésif.
- Utilisez un masque antipoussières homologué par le NIOSH et un système de confinement de la poussière.
- BIYORK recommande d'effectuer un essai d'adhérence avant l'installation pour assurer une adhérence optimale.
- DISPOSITION DU PLANCHER : SUIVEZ LE MOTIF DE LA SECTION PRÉCÉDENTE.
- APPLICATION DE L'ADHÉSIF : SUIVEZ LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT D'ADHÉSIF POUR PLANCHER.

Utilisation d'un système de chauffage radiant

Les planchers de **bois franc d'ingénierie de BIYORK** sont approuvés pour une installation sur un sous-plancher avec système de chauffage radiant au moyen de la méthode par encollage ou de type flottante et SEULEMENT pour les produits applicables. **(Le caryer n'est pas une essence qui convient à une installation sur un système de chauffage radiant, car il présente des risques de craquelage et de fissuration à de faibles niveaux de teneur en humidité.) Les méthodes d'installation avec clous ou agrafes ne sont pas recommandées pour les sous-planchers avec chauffage radiant.**

REMARQUE : Si la méthode d'installation choisie est l'encollage, vérifiez les instructions détaillées du fabricant de l'adhésif pour connaître la méthode de préparation et d'application adéquate avant de procéder à l'installation.

Le système de chauffage radiant doit être conçu et contrôlé expressément par le fabricant pour un plancher en bois franc, ce qui comprendra une sonde thermique extérieure et une sonde thermique de la surface du sous-plancher.

L'utilisateur final ou le propriétaire doit savoir qu'un écart mineur entre les planches de bois pendant la période où le chauffage est utilisé est normal dans le cas d'un plancher en bois franc installé sur un sous-plancher muni d'un système de chauffage radiant. L'utilisation de contrôles adéquats de l'humidité, tels que des humidificateurs, dans l'aire d'installation contribuera à minimiser la réaction naturelle du bois aux changements climatiques saisonniers intérieurs.

Exigences en matière de température et d'humidité relative

La température intérieure doit être maintenue entre 15 et 26 °C (60 et 80 °F) avec une humidité relative de 35 à 55 % en tout temps. Il est essentiel que l'humidité relative ne chute pas sous la barre des 35 %, sans quoi, votre plancher pourrait subir des dommages, notamment : l'écartement, la contraction, le craquelage, la fissuration, le gauchissement, le bombement et la délamination de la couche d'usage.

Pendant la période de chauffage, il faut anticiper une certaine division entre les bords de chaque planche. Assurez-vous que la teneur en humidité du plancher ne chute **PAS** sous la barre des 7 %. Il est recommandé de ne pas modifier le réglage de la température de plus de deux ou trois degrés au cours d'une période de 24 heures pour éviter les conditions ci-dessus.

Un système de chauffage radiant hydronique nouvellement installé devrait être en mode fonctionnel, avec la température réglée entre 18 et 22 °C (64 et 72 °F), pendant au moins quatre semaines pour éliminer l'humidité afin que le sous-plancher soit sec.

Dans le cas d'un système de chauffage radiant hydronique plus ancien, il faut effectuer une vérification de la pression et s'assurer que le système soit bien entretenu, avec la température réglée à un minimum de 18 °C (64 °F) pendant au moins quatre jours avant la livraison du plancher et le début des processus d'acclimatation et d'installation. Si vous utilisez la méthode d'installation par encollage, suivez toujours les instructions du fabricant de l'adhésif.

Tous les systèmes de chauffage radiant doivent être réglés à la température ambiante (minimum de 18 °C ou de 64 °F) pendant au moins quatre jours avant la livraison du plancher et le début des processus d'acclimatation et d'installation. À l'aide d'un humidimètre pour le bois, vérifiez toujours que la teneur en humidité du sous-plancher de bois est inférieure à 12 %. Il est recommandé de documenter toutes les mesures de l'humidité avant, durant et après l'installation du plancher.

Béton

Les sous-planchers en béton doivent être « secs » conformément à la méthode de test ASTM F 2170 ou ASTM F 1869 (à noter qu'un humidimètre électrique ne permettra que la mesure de la teneur en humidité à la surface). Consultez la NWFA pour connaître les exigences de test pour un sous-plancher de béton.

Pour l'installation d'un plancher de bois par encollage, le taux de pH du sous-plancher en béton doit respecter les instructions du fabricant de l'adhésif.

Le sous-plancher doit être sec conformément à ces exigences avant de procéder aux étapes de livraison, d'acclimatation et d'installation du plancher de bois sur le chantier.

Une fois l'installation complétée, ne modifiez pas le réglage du chauffage radiant pendant 48 heures et consultez les autres instructions du fabricant de l'adhésif.

Pendant la durée de vie du plancher, il ne faut pas modifier la température ambiante de plus de deux à trois degrés par 24 heures afin de permettre au plancher de bois franc de s'adapter au changement de température de façon graduelle.

La température de la surface du plancher ne doit pas dépasser 26 °C (80 °F).

Contrôlez le chantier pour vous assurer que l'humidité relative se situe entre **35 et 55 %** et la température, entre **15 et 26 °C (60 à 80° F)** pendant les phases de livraison, d'acclimatation, d'installation et, le cas échéant, de séchage.

Méthode d'installation de type flottante

- Les planchers de bois d'ingénierie **BIYORK** peuvent être installés à titre de plancher flottant sur presque tous les types de sous-plancher (notamment : contreplaqué, panneaux à copeaux orientés, plancher de bois existant, vinyle, carreaux vinyliques et carreaux de céramique) pourvu qu'il soit propre, plat et sec et que sa structure soit solide et respecte les conditions indiquées dans la section « Exigences relatives au sous-plancher » ci-dessus.
- Les planchers de bois d'ingénierie **BIYORK** doivent être d'une largeur minimum de 7,62 cm (3 po) pour une installation de type flottante. Pour une installation de plancher flottant, il vous faudra des outils et accessoires généraux.
- **BIYORK** recommande les adhésifs de marque Deccobond-18 et Titebond III. Tout autre adhésif doit être approuvé par le fabricant de l'adhésif comme étant conforme aux recommandations d'installation de **BIYORK**.
- Sous-couche : nous recommandons une sous-couche deux-en-un (munie d'un pare-vapeur) d'une épaisseur de 3,175 mm (1/8 po) ou une sous-couche en liège d'une épaisseur de 3,175 mm (1/8 po) ou de 6,35 mm (¼ po).
- Utilisez un ruban d'emballage résistant à l'eau (sur une sous-couche seulement).
- Nous ne recommandons pas son utilisation, mais s'il est nécessaire d'apposer un ruban pour tenir les planches installées en place jusqu'à ce que la colle prenne, utilisez le ruban pour peintres Scotchblue pour surfaces délicates de 3M et assurez-vous de le retirer dans les 20 à 30 minutes après son application. Laisser le ruban plus longtemps ou utiliser le mauvais type de ruban pourrait endommager la finition.

Étapes pour une installation de type flottante

- Dans la mesure du possible, utilisez un mur extérieur (qui est normalement le plus long) comme point de départ. Déroulez la première longueur de sous-couche d'un mur à l'autre, parallèlement au mur extérieur de départ. Si vous installez une sous-couche et une pellicule en polyéthylène, installez d'abord la pellicule en polyéthylène de 6 mm. Apposez un ruban résistant à l'eau sur tous les joints.
- À partir du mur de départ, mesurez la largeur du plancher en ajoutant l'espace de dilatation en fonction de l'épaisseur du plancher. Sur la sous-couche installée, marquez deux points vers chaque extrémité du mur de départ, puis tracez une ligne à la craie d'un bout à l'autre du mur en passant par les points. Vous avez maintenant votre ligne de départ.
- Étalez la première rangée en utilisant seulement des longues planches. La première et la dernière planche de cette rangée doivent être d'une longueur minimum de 30 cm (12 po) et coupées de sorte à prévoir une dilatation appropriée à chaque bout. Appliquez un cordon d'une largeur de 3,175 mm (1/8 po) de la colle pour joints de plancher au bas du côté rainure de chaque joint. Alignez le côté languette de la rangée de départ le long de la ligne tracée à la craie et imbriquez les joints d'about. Utilisez des retailles ou des cales de bois le long du mur et aux deux extrémités de la rangée pour maintenir la rangée alignée et l'espace de dilatation approprié.
- Installez la deuxième rangée de planches. Maintenez toujours un espace minimum de 20 cm (8 po) entre les joints d'about des rangées adjacentes. Pour la deuxième rangée de planches, appliquez un cordon d'une largeur de 3,175 mm (1/8 po) de la colle pour joints de plancher du côté de longue rainure et sur la rainure des joints d'about. Imbriquez le côté rainure de la deuxième rangée au côté languette de la rangée de départ. Imbriquez les joints d'about au même moment, alignez-les, puis coupez les planches à la fin de chaque rangée pour permettre l'espace de dilatation nécessaire. Suivez la même procédure pour la troisième rangée. Ces trois rangées doivent être bien alignées afin que l'installation du reste du plancher soit bien droite. Si les planches ne s'imbriquent facilement, utilisez une cale de frappe ou une barre de tirage. Collez ensemble les trois premières rangées à l'aide d'un ruban-cache recommandé pour garder les rangées droites jusqu'à ce que la colle prenne.
- Retirez tout le ruban-cache dans les 20 à 30 minutes qui suivent l'application.
- Poursuivez l'installation en suivant la même procédure. Utilisez le ruban-cache au besoin pour maintenir les planches collées ensemble et les rangées droites, mais prenez bien soin de retirer le ruban dans les 20 à 30 minutes qui suivent l'application. Évitez de travailler sur le plancher installé dans la mesure du possible pour prévenir le bris des joints de colle.
- Terminez l'installation en réinstallant les moulures ou en installant de nouvelles moulures.
- Ne marchez pas sur le plancher dans les 24 heures qui suivent l'installation.

APRÈS L'INSTALLATION

Balayez le plancher et nettoyez-le légèrement avec un nettoyant approprié pour un plancher de bois franc. (Prière de consulter les instructions d'entretien ci-dessous.)

Expliquez au propriétaire l'importance de respecter les exigences en matière de température et d'humidité relative en tout temps.

Si la pièce où le plancher se trouve ne sera pas occupée immédiatement, il faut tout de même respecter ces exigences. Il est aussi recommandé d'utiliser une garniture de fenêtre (rideaux, stores, tentures, etc.) afin de réduire l'éclairage direct dans la pièce.

Entretien

Le niveau d'humidité relative intérieure doit être maintenu entre 35 et 55 % toute l'année et la température ambiante, entre 15 et 26 °C (60 et 80 °F).

Balayez ou époussetez le plancher à l'aide d'une brosse pour plancher à surface dure (et non d'une brosse batteuse) régulièrement afin de prévenir l'accumulation de poussière ou de sable/gravier qui pourrait égratigner la finition ou la rendre terne.

Vernis à l'uréthane avec protection contre les rayons UV

Utilisez le nettoyant Bona et une vadrouille Bona et suivez les directives indiquées sur l'étiquette.

- N'appliquez PAS de cire et n'utilisez PAS un savon à l'huile ni tout produit nettoyant qui laisse des résidus sur le plancher.
- N'utilisez PAS une vadrouille à vapeur sur les planchers de bois.
- Épongez les déversements dès qu'ils surviennent. Ne laissez jamais du liquide stagnant sur le plancher.
- Utilisez de l'essence minérale ou de l'alcool dénaturé sur un linge blanc propre pour nettoyer des taches tenaces causées par de l'encre, de l'huile ou un marqueur. Essuyez ensuite la zone à l'aide d'un linge humide pour éliminer tout résidu.

Un entretien inadéquat peut entraîner des dommages aux planchers de bois franc et annulera la garantie. Matériaux Biyork Canada inc. se réserve le droit de procéder à une inspection si une réclamation est déposée.

Déni de responsabilité

Déni de responsabilité (qui annule toutes les garanties applicables offertes par **BIYORK**) concernant le coût de main-d'œuvre ou de matériaux ou les dommages causés à tout mobilier, armoire, comptoir de cuisine, cuisinière encastrée, moulure ou finition, mobilier fixe ou unité murale, papier peint, peinture, revêtement en plâtre spécialisé, etc., par le retrait du revêtement de sol en raison de : bombement, gondolage, gauchissement, déformation, contraction, remontée, déplacement, etc. **BIYORK** se réserve le droit d'annuler toute garantie si ou quand les instructions ci-dessus ne sont pas suivies. L'entrepreneur général ou en revêtement de sol, le concepteur, le propriétaire, etc. assument TOUTES les responsabilités pour tous les dommages ou coûts entraînés si le plancher de bois est installé sans respecter les instructions d'installation mentionnées ci-dessus.

EN CAS DE RÉCLAMATION

Dans le cas peu probable d'une réclamation au titre de la garantie de **BIYORK**, **BIYORK** se réserve le droit de procéder à une inspection du revêtement de sol de **BIYORK** ou de sa finition relativement à la réclamation. L'inspection peut être effectuée par un inspecteur de la NWFA en tout temps après le dépôt d'une réclamation. Pendant cette période, **BIYORK** a le droit de mener autant d'inspections que possible pour établir une preuve de sinistre.

En aucun cas **BIYORK** ne sera responsable de tout dommage, perte ou réclamation découlant de l'achat ou de l'utilisation de ses produits qui tente de récupérer des dommages particuliers, indirects, accessoires ou consécutifs ou des honoraires d'avocat, quelle que soit l'argument juridique avancé, sans restriction.

Toutes les réclamations soumises au titre de cette garantie doivent être accompagnées d'une preuve de la date d'achat, indiquées le nom de l'acheteur initial et une preuve d'entretien requis.

WWW.BIYORKCANADA.COM

Les caractéristiques des produits **BIYORK** sont sujettes à changement.

La couleur peut varier comme le bois franc est un produit naturel.

Prière de toujours vous reporter à un échantillon physique à titre de référence.

Tous droits réservés, 2020